



15ème législature

Question N° : 9022	De M. Bruno Bilde (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)
Rubrique >politique extérieure	Tête d'analyse >Candidature d'une Rwandaise anglophone pour diriger la Francophonie	Analyse > Candidature d'une Rwandaise anglophone pour diriger la Francophonie.
Question publiée au JO le : 05/06/2018 Réponse publiée au JO le : 11/12/2018 page : 11462		

Texte de la question

M. Bruno Bilde alerte M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur le soutien apporté par le Président de la République française à la ministre rwandaise des affaires étrangères, Mme Louise Mushikiwabo, pour prendre la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). En marge de son entretien avec le président Paul Kagamé le 23 mai 2018, le chef de l'État a justifié son choix en indiquant que la candidate rwandaise avait « toutes les compétences pour exercer cette fonction ». Il est regrettable et navrant de constater que pour le Président de la République, la maîtrise même élémentaire de la langue française est un critère suffisant pour prétendre diriger un organisme aussi prestigieux et aussi stratégique que la Francophonie. Fasciné par le modèle anglo-saxon, M. Emmanuel Macron oublie que la langue française n'est pas un vulgaire outil de mondialisation tout juste bon pour favoriser les échanges de capitaux et de marchandises. Par ailleurs, le choix du Rwanda est un signal inquiétant pour l'image de cette institution qui participe au rayonnement de la culture française et de ses valeurs universelles. Il convient de rappeler que M. Kagamé a multiplié ces dernières années les sorties virulentes et insultantes à l'encontre de la France en l'accusant explicitement d'avoir été complice du génocide rwandais en 1994. Il a également rompu ses liens avec la communauté d'amitié et d'entente en bannissant le français de l'enseignement et de l'administration rwandaise et en consacrant l'anglais comme langue officielle en 2008. Obsédé par l'idée d'effacer la moindre trace de l'influence française, Paul Kagamé est allé jusqu'à faire du Rwanda un membre du Commonwealth qui réunit les anciennes colonies britanniques. Pour toutes ces raisons et ce lourd passif, le choix du Rwanda apparaît comme un contre sens historique, politique et culturel qui risquerait d'affaiblir considérablement l'OIF. La Francophonie ne doit pas être gangrenée par la francophobie. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur cette question.

Texte de la réponse

Comme le Président de la République l'a dit avec force au Sommet d'Erevan, le centre de gravité de la Francophonie est désormais en Afrique. 300 millions de francophones sont recensés dans le monde par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont plus d'un tiers en Afrique subsaharienne et dans l'Océan indien. Cette tendance est à la hausse. Entre 2010 et 2014, le nombre de francophones a crû en moyenne de 7 % dans le monde, et de 15 % pour la seule Afrique subsaharienne. La poursuite et la pérennisation de cette dynamique implique, d'une part, que les efforts en faveur de l'alphabétisation et de la scolarisation en français se



poursuivent, et, d'autre part, que la jeunesse africaine s'approprie pleinement la Francophonie. Pour cela, il est nécessaire de changer le regard sur la Francophonie et de la penser dans le plurilinguisme, avec non seulement l'anglais (11 pays membres de l'OIF sont également membres du Commonwealth) mais toutes les langues de l'Afrique. Dans ce contexte, l'élection d'une candidate africaine au poste de Secrétaire général (e) de la Francophonie faisait pleinement sens : elle était soutenue par la France et a bénéficié d'un large consensus. La nouvelle Secrétaire générale de l'OIF, Madame Louise Mushikiwabo, a toutes les compétences et tous les titres pour exercer cette fonction. L'objectif du gouvernement est celui d'une Francophonie rénovée, modernisée, ouverte et en action. S'agissant des relations bilatérales avec le Rwanda, le souhait de la France est, sans sous-estimer les difficultés du passé, d'avoir une relation apaisée, constructive et tournée vers l'avenir. Comme le Président de la République l'a indiqué, cela passe par le souhait de la France et celui du Rwanda de travailler sur des sujets d'intérêt commun, comme la paix et la sécurité en Afrique, le soutien à l'innovation, le climat et l'environnement ou les questions linguistiques et éducatives.